
La sauvagerie aristocratique : Saint-Simon

Claire Quaglia



Marc Hersant, [Saint-Simon](#), Paris: Gallimard, coll. « Folio biographies », 2016, 338 p., EAN 9782070461387.

Pour citer cet article

Claire Quaglia, « La sauvagerie aristocratique : Saint-Simon », Acta fabula, vol. 18, n° 1, Notes de lecture, Janvier 2017, URL : <https://www.fabula.org/revue/document10026.php>, article mis en ligne le 02 Janvier 2017, consulté le 13 Mars 2026, DOI : 10.58282/acta.10026

La sauvagerie aristocratique : Saint-Simon

Claire Quaglia

De vie privée ? Pas l'ombre d'une expression. D'amitiés sur lesquelles le duc de Saint-Simon se serait étendu ? Assez peu. D'amour ? Encore moins. Nulle part de quoi satisfaire un lecteur en quête d'auteur : aucun détail biographique croustillant, très peu d'anecdotes frappantes, que ce soit dans les rares témoignages du temps, dans la correspondance de l'auteur comme dans son œuvre, y compris dans son ouvrage majeur, les *Mémoires*, lieu possible d'un récit de soi. Difficile donc, avec un auteur comme Saint-Simon, de découvrir l'homme intime sous la plume, *a fortiori* de sacrifier au « beuvisme », tant les informations dont on dispose sur sa vie sont minces. Seule son œuvre, brute, immense et l'intense regard d'un homme sur l'histoire de son temps se dresse devant le biographe.

C'est que, conformément à son siècle, Saint-Simon, comme le rappelle Marc Hersant dans sa remarquable enquête biographique, ne se considère pas comme un objet d'étude : les préjugés aristocratiques le lui interdisent. « Ces *Mémoires*, écrit-il sans aucune coquetterie, ne sont pas faits pour rendre compte de mes sentiments¹. » On est loin, avec les *Mémoires*, de l'autobiographie qui ne tardera pas à naître ; un long chemin sépare encore Saint-Simon de l'écrivain des *Confessions*. Chose significative, dans le massif des *Mémoires* ne figure qu'une seule allusion à la sexualité du duc². Pas d'autoportrait donc, juste quelques traits physiques et moraux épars dans l'œuvre de cet écrivain qui pourtant excella à peindre les personnages de son temps. Le moi est toujours, sinon « haïssable », du moins peu prisé chez ce duc né en 1675. Saint-Simon, on le sait, vécut bien davantage dans l'obsession de son nom, de sa réputation, de celle de sa famille et du respect de la dignité ducale. Une grande pudeur chez cet homme pétri de sentiments religieux met le comble à ce silence, le contraignant à taire sa vie privée et parfois, dans les *Mémoires*, le faisant s'arrêter tout court, au bord de l'épanchement. On peine sans doute à se représenter cette retenue si l'on se réfère à la sulfureuse réputation de ce duc volubile et exubérant. Pourtant, la délicatesse de Saint-Simon s'agissant de son intimité est quasi complète, y compris lorsqu'il est question de ses amis très proches³, de sa famille, c'est-à-dire de ses fils, et même de sa femme, d'une diffuse

¹ Saint-Simon, *Mémoires*, éd. Yves Coirault, Gallimard, « La Pléiade », 1983-1988, T. IV, p. 412.

² *Ibid.*, T. I, p. 228. Marc Hersant rappelle que la seule évocation un peu grivoise émane de Louis XIV qui plaisante devant Saint-Simon à propos de sa nuit de noces.

présence dans les *Mémoires* quoique dans sa vie omniprésente et dont l'auteur ne parla jamais qu'avec la plus grande discrétion.

Pourtant, comme le souligne M. Hersant, Saint-Simon ne fut pas dépourvu de vie personnelle, d'amitiés, ni d'amour, loin s'en faut. Il eut même un commerce particulièrement développé avec les gens de sa société, si l'on en juge au nombre de personnages qu'il côtoya, à cette foule de gens qui renaît sous la plume du mémorialiste. Parmi eux figurent beaucoup de femmes, ce qui annexe Saint-Simon à cette civilité de cour, à cette courtoisie, cette honnêteté propre à son siècle. Les portraits parfois émouvants qu'il leur offre *post-mortem* portent le sceau d'une étroite familiarité et d'un attachement profond. Les *Mémoires* en leur entier, où fourmillent les informations en tout genre, se ressentent d'ailleurs de cet esprit de conversation que Saint-Simon nourrit à la cour, des échanges soutenus, quotidiens qu'il eut avec les autres courtisans. Sans doute la sociabilité de Saint-Simon fut-elle à l'image du bavardage incessant des *Mémoires*.

Saint-Simon connut également de grandes amitiés que son biographe exhume du labyrinthe des *Mémoires* : les ducs de Beauvilliers et Chevreuse, tous deux ministres de Louis XIV et qui furent sa boussole à la cour des années durant ; le chancelier Pontchartrain à qui il fut jusqu'au bout fidèle, Chamillart, double ministre de Louis XIV et dont la disgrâce l'accabla. Mais il y eut bien sûr l'amitié cardinale, celle à laquelle M. Hersant consacre un chapitre entier et qui unit toute une vie durant un petit duc et pair imbu de sa dignité à Philippe d'Orléans, Prince certes talentueux mais grand libertin, débauché, sans religion, un être qui lui était diamétralement opposé mais qu'il aima pourtant plus que tout. Sa mort, annoncée d'emblée comme le *terminus ad quem* des *Mémoires*, signe la fin de l'innocence comprise dans cet étrange compagnonnage, même si l'on peut imaginer, à ce qu'en dit parfois un mémorialiste scandalisé par les mœurs du Régent, les orages essuyés par une telle amitié. Et puis il y eut cet amour, non pas un amour fou, ni même un amour érotique, mais un amour solide, immense, celui qu'il voua à sa femme. En témoigne l'interruption six mois durant de l'écriture des *Mémoires* que matérialise une ligne de croix et de larmes, encore visible sur le manuscrit. Plus éloquent encore est le *Testament* rédigé par l'écrivain peu avant sa mort, préconisant avec insistance « qu'il soit fait et mis anneaux, crochets et liens de fer, qui attachent [les] deux cercueils si étroitement ensemble et si bien rivés, qu'il soit impossible de les séparer l'un de l'autre sans les briser tous deux⁴ *Les Siècles et les jours. Lettres (1693-1754) et Note « Saint-Simon » des Duchés-pairies, etc..* »

³ On songe notamment au duc de Montfort dont le lecteur apprend au moment de sa mort l'amitié étroite qui le lia au duc de Saint-Simon. Voir *ibid.*, T. II, p. 495.

⁴ Saint-Simon,

Une autre curiosité attend un lecteur coutumier des découpages temporels qui rythment la plupart des biographies : rien ne ressemble, dans cette existence, aux intermittences d'un cœur et d'un esprit que la mort d'un proche, une maladie, un bannissement ou un exil aurait provoquées. Pas d'*Autrefois* auquel succéderait un *Aujourd'hui*, à l'origine d'une quelconque transfiguration. « Immuable comme Dieu⁵ » disait le Régent de son ami : même si la vie de Saint-Simon est traversée d'événements qui le touchèrent durablement sa personnalité ne semble avoir connu ni les accidents, ni les injures du temps, au point que l'on ne relève aucune distance, dans les *Mémoires*, entre le vieil homme qui écrit et le jeune homme ou bien l'homme mûr qu'il fut. On s'étonne même de voir à un âge encore tendre le caractère de Saint-Simon si formé, si trempé. On le voit en effet très tôt piqué de ne pas avoir fait partie de la promotion des maréchaux de 1702 au point de quitter le service, déjà fort jeune fourré dans les procès, ouvrant sa carrière de boutefeux avec le procès de préséance qu'il fit contre le duc de Luxembourg en 1693. Toute sa vie, Saint-Simon sera ce petit homme teigneux, ce potinier acharné et crispé sur l'étiquette, partant à l'assaut de toutes les citadelles quand ses intérêts et ce qu'il juge être la vérité et l'honneur doivent être défendus. Toute sa vie, il sera un être « enragé⁶ », sauvage, rebelle en tout ; il disait de lui-même et en cela disait vrai : peu « académique »⁷.

Car dès le plus jeune âge, tout est là. À quinze ans, Saint-Simon compose *Cérémonies observées en l'Église de l'Abbaye Royale de Saint-Denis en France* à l'occasion de la mort de Marie-Thérèse, texte au caractère programmatique. Le souci du cérémonial, la passion de son recensement sont déjà présents. Le goût de Saint-Simon pour la morbidité également, lui dont les *Mémoires* dresseront tant de nécrologies, offrant à nombre de ses contemporains d'émouvants tombeaux littéraires. Autre permanence, encore plus surprenante, mais qui n'est pas sans rapport avec la précédente : le jeune homme de vingt-quatre ans qui arrive à la cour a déjà le dessein d'écrire ses *Mémoires*, présentant timidement à l'abbé de Rancé qui fut son guide spirituel, le projet de son œuvre phare qui lui semble si peu compatible avec la charité. Quel mémorialiste, remarque M. Hersant, a eu l'intention d'entreprendre ses *Mémoires* à vingt-quatre ans, quand la plupart d'entre eux prennent la plume à l'ombre d'une vieillesse oisive et mélancolique ? Disons-le autrement : quel âge possède véritablement Saint-Simon à vingt-quatre ans alors qu'il projette son grand-œuvre ? La cérémonie, la mort, l'écriture du passé : trois obsessions issues d'une vision de l'histoire sans progrès, marquée par la chute et que le règne de Louis XIV, fatal à la monarchie française, incarne à ses yeux. Saint-

⁵ Saint-Simon, *Mémoires*, op. cit., T. VI, p. 587.

⁶ C'est ainsi que le Régent qualifia un jour Saint-Simon, *ibid.*, T. VI, 587.

⁷ *Ibid.*, T. VIII, p. 666.

Simon sait que le monde dans lequel il est né disparaît, qu'un autre est en train de naître, où les rangs sont abîmés, les cérémonies piétinées et qu'il assimile à un chaos généralisé.

Toutefois, et malgré la constance et la pudeur, la matière biographique ne manque pas dans le livre de M. Hersant qui prend le parti, afin de suivre son personnage à la piste, d'épouser l'ordre annalistique des *Mémoires*. D'années en années, de 1691 à 1723, en faisant des regroupements judicieux qui constituent des chapitres devenus thématiques, M. Hersant égrène la vie de Saint-Simon. Non pas celle de son petit moi, mais celle, publique, qui est solidaire des temps qu'il vécut. Faisons un rapide tour d'horizon : la vie de Saint-Simon commence véritablement, en 1691, au moment où il fait ses premiers pas à la cour. C'est, pour un siècle qui ne se soucie pas de l'enfance, la véritable naissance : déjà nanti de son caractère bouillant, il entame dès 1693 un procès de préséance contre duc de Luxembourg qui lui vaut aussitôt une réputation d'agitateur. En 1702, il abandonne la carrière militaire pour n'avoir pas fait partie de la promotion au titre de maréchal ; il quitte alors le service avec fracas : l'oiseau de cour est né, celui qui pourra passer sa vie dans l'observation de ses semblables et dans la nostalgie de ses prérogatives perdues.

Son temps se passe alors en contestations, conversations harassantes, coups de langue, intrigues sans fin. Il frôle — fantasme ? — la disgrâce si l'on en juge les rapports très tendus qu'il entretient avec Louis XIV qui pourtant ne l'exila jamais. Toutefois peu goûté de ce roi, il est semble-t-il, à deux reprises au bord de la rupture : en 1703, alors qu'il se trouve à la tête d'une cabale qui consiste à dispenser les duchesses de la quête pour des œuvres exceptionnelles de charité, et au moment d'un pari quelque peu hasardeux que le duc fit contre le favori Vendôme déclarant que le général favori laisserait prendre Lille. On est alors en 1708. En cette même année, sa femme se voit attribuer la charge de dame d'honneur de Mademoiselle, fille du duc d'Orléans qui fera le personnage de libertine que l'on sait : certes le duc espérait mieux pour Madame de Saint-Simon, notamment une place auprès d'une princesse appelée au trône. Le choix du roi montre cependant que le remuant duc de Saint-Simon était aussi bon courtisan. Vient ensuite la mort du roi, celle que plus personne n'attendait tant ce règne fut long. C'est, on s'en doute, une libération pour ce détracteur de l'absolutisme qui rêve au rétablissement de l'ancienne monarchie. Paradoxalement, lui qui trépignait tant face à ces temps nouveaux, refusera tout poste d'importance, notamment celui de ministre des finances que lui propose le duc d'Orléans ; il ne fera que figurer au conseil de Régence. Et celle-ci, hélas, ne fut pas pour lui un temps plus heureux. Il juge en effet la Régence aussi désastreuse que le règne de Louis XIV, achevant l'abaissement des rangs et la promotion de la confusion politique, opinion qu'il consigne dans le *Mémoire des prérogatives que les ducs ont perdues depuis la Régence*,

etc. Philippe d'Orléans le déçoit considérablement, manquant de suite et de fermeté. Saint-Simon connaît toutefois quelques rares moments de bonheur : le lit de justice de 1718, grand moment d'exultation qui consacre l'abaissement (mais non définitif !) des bâtards du roi tant exécrés, l'ambassade d'Espagne en 1722 où il se voit confier la négociation du futur mariage de Louis XV avec l'infante d'Espagne, autre projet qui d'ailleurs échouera. Les leviers politiques pour ce duc qui malgré tout préféra l'ombre restent peu nombreux : M. Hersant restitue les rapports électrisés entre le duc et pair et le Régent flanqué de Dubois, son ex-précepteur débauché qui de conseiller devint ministre principal et contre lequel le duc ne put lutter. Il assiste impuissant à la politique de ce cardinal-ministre détesté qui donna en politique étrangère la préférence à l'Angleterre plutôt qu'à l'Espagne et qui encouragea le financier John Law, à l'origine de la grande déroute banquière des années 1720.

Passée la mort du Régent, c'est-à-dire l'année 1723 qui clôt les *Mémoires*, le biographe suit d'autres textes comme les *Notes sur les duchés-pairies* où Saint-Simon se déclare « mort au monde »⁸ : à cette époque, privé de ses appuis, il quitte en effet la cour. S'ouvre alors une intense période créatrice née avec une vie oisive et mélancolique, ce que le duc rapporte dans un texte magnifique écrit en 1730, *Préambule à une étude généalogique des maisons d'Albret, d'Armagnac et de Châtillon*. Saint-Simon s'attelle à plusieurs ouvrages et les laisse pour la plupart inachevés. Parmi eux, il faut citer les *Additions au Journal de Dangeau*. Ce n'est qu'à partir de 1739, et tremblant cette fois de ne pouvoir jamais les terminer, qu'il ouvre le chantier des *Mémoires* qu'il n'interrompra que pour écrire le *Parallèle des trois premiers rois bourbons*. Ces deux décennies sont marquées par la perte d'êtres qui lui furent très chers et c'est notamment sans héritier que Saint-Simon laisse sa famille ayant perdu successivement ses deux fils, héritiers de son nom. Il meurt en 1755. Voilà donc l'essentiel de son existence.

Mais voici le plus important, et qui dépasse le récit de vie *stricto sensu* : le face à face de Saint-Simon avec l'Histoire, et ce regard unique sur le monde qui nous ravit. Les *Mémoires* ne sont pas un relevé objectif comparable au *Journal* de Dangeau et jamais d'ailleurs le duc ne s'est « piqué d'impartialité »⁹ : M. Hersant a raison d'insister sur l'inscription fondamentale du « je » dans les *Mémoires* et dont le regard envahit tout, mais qui donne chair aux choses vues et leur confère une présence inégalée. Réagissant à la platitude et à l'objectivité du *Journal* du plat courtisan qu'il suit pas à pas, Saint-Simon cultive à l'évidence l'esprit de finesse, plutôt que celui de géométrie, ce qu'un Chéruel, recherchant la scientificité dans l'Histoire à l'heure où l'ombre du positivisme s'étend sur toutes les disciplines, eut bien du mal à

⁸ Saint-Simon, *Notes sur les duchés-pairies*, dans *Les Siècles et les jours*, op. cit., p. 899.

⁹ Saint-Simon, *Mémoires*, op. cit., T. VIII, p. 663.

comprendre¹⁰. Pas plus que Voltaire, Adolphe Chéruel ni même Arthur de Boislisle qui pourtant édita le premier l'intégralité des *Mémoires*, ne comprirent le projet de Saint-Simon, n'invoquant jamais que l'exactitude des faits. Les *Mémoires* n'ont rien à voir avec l'objectivité et tout avec la subjectivité d'un homme qui appréhenda le monde avec passion et le ressuscita, jusqu'à le rendre vivant et familier à des lecteurs qui se situent à des années-lumière de son univers. Lire Saint-Simon revient à vivre avec lui et à côtoyer un monde qu'il nous restitue intact, si toutefois l'on consent à s'aventurer dans cette œuvre-fleuve.

Et c'est là qu'intervient un autre parti-pris de cette biographie qui choisit avec bonheur de faire entendre les textes, peu accessibles aux lecteurs souvent rebutés par l'immensité de l'œuvre. M. Hersant se livre au terme de citations parfois longues à de belles explications de textes dans lesquelles « s'écoute » la langue de Saint-Simon, enthousiaste, délicate, violente. La fureur, la drôlerie, la solennité, la déploration, l'émotion pudique, l'exultation, tout cela successivement résonne alors dans ce face à face entre un petit duc qui n'était nullement prédestiné à l'écriture et l'histoire dont il fut le contemporain. Les textes cités sont beaux, nombreux, et exemplaires de la diversité de la palette saint-simonienne. Elle n'a qu'une constante : la puissance de l'expression. Des *Mémoires*, nous lisons ou relisons les admirables portraits de Monsieur, de Lauzun, de la duchesse de Lorges, quelques scènes de comédies irrésistibles de cour dont Saint-Simon avait le secret où il perce le monde des apparences, exhibe les ridicules des courtisans, relève quelque extravagance qui s'offre à son regard. M. Hersant découvre également la veine des textes politiques que l'on trouve cette fois dans tous ses écrits, la condamnation parfois brutale du despotisme de Louis XIV, l'enthousiasme devant le duc de Bourgogne et le désespoir symétrique éprouvé au moment de la perte de ce prince, à l'occasion de laquelle Saint-Simon écrit un texte poignant, *Collections pour feu Monseigneur le Dauphin*, l'exultation enfin de voir les enfants illégitimes du roi déchus, moment tant attendu qui sonne le glas de « l'âge d'or des bâtards¹¹ ». Si l'on excepte les longues généalogies, les descriptifs des cérémoniaux et les récits de guerre que le biographe épargne à son lecteur — et bien que ces morceaux ne soient pas sans intérêt — il trouvera là un bel aperçu du dialogue passionné que Saint-Simon entretint *singulièrement* avec l'Histoire de son temps.

Un fil rouge cependant traverse l'écriture de Saint-Simon. M. Hersant rappelle que ce duc pessimiste et passéiste est le témoin de la fin d'un monde, non pas du règne entier de Louis XIV, mais d'un règne moribond, assombri par la guerre de succession d'Espagne qui plonge dans des guerres sans fin une France déjà

¹⁰ A. Chéruel, *Saint-Simon considéré comme historien de Louis XIV*, Paris, Hachette, 1865. Ce texte se présente comme une réfutation minutieuse des *Mémoires* de Saint-Simon auxquels l'historien confronte d'autres documents d'époque.

¹¹ Saint-Simon, *Mémoires*, *op. cit.*, T. III, p. 936.

exténuée par les conflits religieux et éviscérée par les hécatombes princières. Le temps est loin du théâtre joyeux de la première partie du règne. Désormais le ton est grave, semblable au ton de prophète que prend Saint-Simon désespéré qui écrit en 1712 une *Lettre anonyme au roi*, ultime appel à Sa Majesté qui peut encore sauver l'honneur de la monarchie et la France. Aussi l'écriture de Saint-Simon, y compris dans les plus riants souvenirs, semble-t-elle marquée au coin de la mélancolie, comme contaminée par ce siècle finissant. Rappelons que le duc tutoie les morts, non pas les vivants, qu'il ressuscite ses contemporains au moment même où il les compte parmi les morts. C'est l'effet particulièrement sensible que produit la foule des portraits *post-mortem*, nimbant irrémédiablement l'évocation des hommes et des femmes de la cour d'une certaine nostalgie. Cette fin de siècle avait ainsi trouvé son poète : Saint-Simon est, de ce point de vue, l'écrivain lunaire de la cour du Roi-Soleil.

Chemin faisant, M. Hersant, dans une prose alerte et vive qui rend cette lecture très agréable, tord le cou à des clichés tenaces qui planent encore sur l'œuvre de Saint-Simon. En particulier, il nous rend attentifs à une tension chez l'homme qu'il suit à la trace : ce duc et pair imbu de sa dignité et à cheval sur la morale manifeste un intérêt sensible aux écarts chez ses contemporains, les consigne à l'envi, montrant, écrit-il, « une tendresse de collectionneur des bizarreries de l'humanité »¹². Jamais écrivain ne fut à ce point sensible aux fous, aux excentriques, aux extravagants qui peuplent le monde. Sa plume se nourrit de la rugosité du monde, de ses multiples incongruités, de ce substrat profane qu'il hésitait à rapporter au moment où il songe à écrire des Mémoires, de peur de heurter la morale. Le biographe souligne à ce titre la considérable transgression que constitue l'écriture des *Mémoires* qu'il rédige probablement par-delà les injonctions de l'abbé de Rancé. Il rappelle le très beau texte préfaciel à l'œuvre, *S'il est permis d'écrire l'histoire*, qui se fait l'écho du débat à l'intérieur de sa conscience d'écrivain et de chrétien. De plus, ce même homme pétri de préjugés nobiliaires et si attaché à sa condition est aussi celui qui sut exprimer « la singularité des individus avec une formidable acuité¹³ » Et là, M. Hersant sait de quoi il parle, lui qui est aussi l'auteur d'une longue étude sur les *Mémoires* où il montre comment l'individu et l'approfondissement d'une humanité toujours unique est l'enjeu du portrait saint-simonien¹⁴.

Un homme « moderne » Saint-Simon ? N'exagérons rien mais voici tout de même l'occasion pour M. Hersant de revenir sur une autre idée reçue. Saint-Simon qui a longtemps fait partie de l'imaginaire du Grand Siècle, annexé au xvii^e siècle par notre Largarde et Michard, est, à bien des égards, un auteur du xviii^e siècle. Il a

¹² M. Hersant, *Saint-Simon, op. cit.*, p. 99.

¹³ *Ibid.*, p. 48.

¹⁴ M. Hersant, *Le Discours de vérité dans les Mémoires de Saint-Simon*, Paris, Champion, 2009.

rencontré Montesquieu et ce, à plusieurs reprises et il partage avec l'auteur de *L'Esprit des lois* la même hantise du despotisme. Sans doute *Les Lettres persanes* parues en 1721, quoique le duc n'en dise rien, ne durent pas le heurter. Bien sûr, là où l'homme de robe regarde en avant, le duc et pair qui ne cache pas sa haine pour les Parlementaires regarde en arrière et recherche le rétablissement du pouvoir de la haute noblesse. L'auteur de la biographie rappelle également que Voltaire et Saint-Simon écrivent en même temps et que les *Mémoires* constituèrent peut-être une réponse au *Siècle de Louis XIV*. Une chose est sûre : le duc ne partage pas la même vision compassée et monumentale du Louis XIV de Voltaire. De ce point de vue, Saint-Simon est-il en avance sur son rival des Lumières ou bien en retard ? M. Hersant va même jusqu'à suggérer que si Saint-Simon était mort quelques mois plus tard, il aurait pu lire *le Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*. Mais quel eût été le dialogue de Saint-Simon et de Rousseau ? Sans doute faut-il ici s'interrompre pour écouter l'auteur des *Mémoires* émettre en 1749 quelques réserves quant à son époque : « Je suis du vieux temps et point du nouveau¹⁵ », écrit-il à Maurepas.

Autre cliché, romantique celui-là, mais tout aussi solide : Saint-Simon aurait écrit, la nuit, ses *Mémoires*, dans la pénombre de ce qu'il nommait « sa boutique » c'est-à-dire de son cabinet aveugle niché au fond de son minuscule appartement de Versailles où il lui arrivait en effet de se consacrer la nuit à un mémoire ou à un discours. Là, le biographe est presque formel : aucune trace n'existe d'éventuels brouillons des *Mémoires* et Saint-Simon entreprend son œuvre magistrale fort tard, à la fin des années trente, bien que l'ayant, comme nous l'avons vu, projetée bien plus tôt. Mais une autre question d'écriture hante M. Hersant, et qui touche profondément aux enjeux des textes saint-simoniens. Dans son *Testament*, Saint-Simon ne fait mention que de ses papiers et ne parle pas en particulier de ses *Mémoires* auxquels il consacra plus de dix années de sa vie. Il ne semble pas, d'une manière générale, que Saint-Simon se soit beaucoup soucié de la socialisation de ses textes, et M. Hersant note qu'un nombre considérable d'écrits sont demeurés inachevés. Comment dès lors accorder l'énergie de ses écrits, leur foi et leur acharnement à persuader avec la faible appétence de l'auteur à rencontrer un public ? L'ensemble de l'œuvre du duc semble obéir à la logique mémorielle de l'ombre, condamnée, comme le texte des *Mémoires*, à « mûrir sous la clef et les plus sûres serrures plus d'une génération ou deux [...] »¹⁶ et ne visant qu'une postérité lointaine. D'où la violence de nombre de textes comme celui, écrit en 1720, sur les bâtards¹⁷, l'intensité de ces écrits en général où s'énonce la vérité sans fard,

¹⁵ Saint-Simon, *Les Siècles et les jours*, op. cit., p. 599.

¹⁶ Saint-Simon, *Mémoires*, op. cit. T. I, p. 16-17.

¹⁷ Saint-Simon, *Mémoires sur l'intérêt des Princes de sang à empêcher tout agrandissement des enfants légitimés du roi, Traités politiques et autres écrits*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de La Pléiade, 1996.

dégagée du regard du public et qui n'existe, au moment de la rédaction, que pour soi. Rien donc de rhétorique chez Saint-Simon qui n'a pas la prétention de changer le monde mais qui répond seulement dans un premier temps à l'urgence de rapporter. Il se considéra sans doute davantage comme un prophète, un oiseau de mauvais augure. Et l'on ne peut alors que frémir avec le biographe à l'idée de la fragilité de son œuvre et notamment de ses *Mémoires* qui occupent aujourd'hui huit volumes dans l'édition de la Pléiade et qui nous sont parvenus sous la forme d'un manuscrit en un seul exemplaire.

Cette question en appelle aussitôt une autre et qui nous semble centrale : comment comprendre que Saint-Simon, dont le style a si souvent été encensé, et qui est aujourd'hui considéré comme l'un des plus grands auteurs en langue française, ne se soit pas préoccupé de style ? Dans la conclusion de ses *Mémoires*, il s'excuse des répétitions, des formules non soignées, des fautes de syntaxe qu'il aurait pu commettre. Tout cela ne fait pas *le* style. Aucune autre remarque ne figure sur sa manière d'écrire et qui pourrait approcher de ce que nous entendons par « style littéraire ». M. Hersant rappelle d'une part que le style du duc n'a pas toujours été célébré et que ses premiers lecteurs le jugeaient épouvantable¹⁸. D'autre part qu'il n'y a pas un style mais des styles chez Saint-Simon : on rencontre tour à tour celui sec et sérieux des récits de cérémonie et des longues généalogies, celui synthétique et grave pour les grandes synthèses historiques et religieuses ; également le style frénétique des portraits démoniaques, ou encore le style de l'anecdote hautement virtuose, et j'en passe... Toutefois, lorsque l'on parle du style chez Saint-Simon, celui qu'admiraient Stendhal, Proust, et également Céline, c'est de celui qui défie le classicisme et qui ne ressemble à aucun autre en son siècle, celui, sans ordre, quasi physiologique et d'une liberté rabelaisienne, qui fait le grand écart entre les registres, s'autorise quelques néologismes et file à toute vitesse en enveloppant son objet. C'est le style du récit, celui des portraits que l'on admire le plus. Et si l'on admet qu'il y a une vérité brutale, évidente qu'il faut impérativement coucher sur le papier, il faut aussi convenir qu'il existe pour cela aussi un style brut, rapide qui va droit au but au mépris de la syntaxe, parfois dans l'oubli même de la répétition pure et simple, Saint-Simon oubliant lui-même à plusieurs reprises qu'il avait, quelques centaines de pages plus tôt, rapporté le même trait. Cet homme qui confie sa froideur pour les Lettres n'a jamais prétendu au titre d'« auteur » et ne s'est pas soucié de bien dire. Dans la préface de ses *Mémoires*, seul endroit où s'exprime clairement la prétention à une postérité, il se prétend « historien de son temps ». Sans doute le lisons-nous avec nos préjugés littéraires modernes, et, osons le mot, « bourgeois ». Alain disait : « Son style, c'est lui »¹⁹ ; M. Hersant trouve selon moi des

¹⁸ Marquise du Deffand, (M. de Vichy-Chamrond), *Lettres de la marquise du Deffand à Horace Walpole*, édition Mrs Paget Toynbee, Londres, Methuen and Company, 1912, 9 janvier 1771.

¹⁹ Alain, *Tableau de la littérature française, XVIIe-XVIIIe siècles*, Paris, Gallimard, 1939, p. 224.

mots plus justes encore pour désigner la plume du duc, parlant de « la sauvagerie aristocratique avec laquelle [il] s'empare de la langue²⁰ ».

Plus que la ligne d'une vie, c'est cette sauvagerie de la pensée et de la plume de Saint-Simon, cet élan vital que nous restitue Marc Hersant dont l'érudition n'oblitére pas l'enthousiasme pour un homme et surtout une œuvre qui n'a pas d'équivalent.

²⁰ M. Hersant, *Saint-Simon, op. cit.*, p. 79.

PLAN

AUTEUR

Claire Quaglia

[Voir ses autres contributions](#)

Courriel : claire.quaglia@sfr.fr